

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON
CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte rendu administratif et financier 1890

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1891



GENÈVE

IMPRIMERIE CENTRALE GENEVOISE, BOULEVARD JAMES-FAZY, 17

1891

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON
CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte rendu administratif et financier

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1891



GENÈVE

IMPRIMERIE CENTRALE GENEVOISE, BOULEVARD JAMES-FAZY, 17

1891

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Au 1^{er} janvier 1890, le nombre des malades qui restaient de l'année précédente, s'élevait à 160, dont 82 hommes et 78 femmes, se répartissant comme suit :

Présumés curables : 4 hommes et 4 femmes.

» incurables : 78 » 74 »

Le nombre des entrées a été, dans le courant de 1890, de 56 malades, soit 30 hommes et 26 femmes, parmi lesquels 12 hommes et 2 femmes avaient été déjà traités dans l'établissement.

Sur ce nombre, 38 sont venus de l'Hôpital cantonal, soit 19 hommes et 19 femmes. Deux de ces malades n'étaient pas aliénés et ont été amenés dans le délire ultime d'une maladie aiguë.

En 1889, les entrées avaient été de 73 : différence 17 en moins pour 1890. Cette différence s'explique par le grand nombre de malades qui ont dû être refusés pour cause de manque de place.

Le nombre de malades traités dans l'établissement en 1890, a été de 216, dont 112 hommes et 104 femmes.

Les sorties, au nombre de 59, se répartissent comme suit :

Guéris.	5 hommes	3 femmes	Total	8
Améliorés	4 »	4 »	»	8
Sans changement .	17 »	9 »	»	26
Décédés	11 »	6 »	»	17

Totaux. . . 37 hommes 22 femmes Total 59

Age et durée de séjour des aliénés guéris.

HOMMES		FEMMES	
Age.	Durée de séjour.	Age.	Durée de séjour.
20 ans	125 jours	23 ans	75 jours
33 »	124 »	48 »	101 »
36 »	348 »	54 »	367 »
41 »	67 »		
52 »	304 »		
182 ans	968 jours	125 ans	543 jours

Moyenne de l'âge des hommes guéris, 36 ans 5 mois.
 « du séjour » » 193 jours.
 « de l'âge des femmes guéries, 41 ans 8 mois.
 « du séjour » » 181 jours.

Des 34 malades sortis améliorés ou sans changement,
 14 sont Genevois et 20 sont étrangers au canton.

Les Genevois sortis sont rentrés dans leurs familles
 ou ont été mis en pension. Parmi les étrangers, 6 sont
 rentrés dans leur famille et 14 ont été transférés dans
 d'autres maisons d'aliénés, la plus grande partie par les
 soins du Département de Justice et Police.

Causes de la mort des décédés.

	Hommes	Femmes.	Total
Tuberculose pulmonaire.	1	—	1
Broncho-pneumonie	1	—	1
Pneumonie	—	1	1
Bronchite chronique	—	1	1
Néphrite interstitielle	—	1	1
Congestion cérébrale	2	1	3
Méningo-encéphalite aiguë.	1	—	1
Apoplexie cérébrale.	1	—	1
Encéphalite chronique	1	1	2
Tumeurs du cerveau	1	—	1
Sclérose en plaques.	—	1	1
Rupture d'un anévrisme	1	—	1
Strangulation	1	—	1
Marasme	1	—	1
Totaux.	11	6	17

Parmi ces décédés, un était un malade arrivé de
 l'Hôpital cantonal dans le délire ultime d'une maladie
 aiguë; il est mort après un très-court séjour à l'asile.

Age et durée du séjour des aliénés décédés.

HOMMES		FEMMES	
Age	Durée du séjour	Age	Durée du séjour
38 ans	5595 jours	* 43 ans	159 jours
38 "	98 "	* 52 "	51 "
38 "	82 "	54 "	371 "
42 "	744 "	* 56 "	38 "
* 47 "	21 "	64	3746 "
48 "	628 "	69	6223 "
49 "	382 "		
* 51 "	110 "	338 ans	10588 jours
55 "	874 "		
66 "	7853 "		
67 "	4747 "		
539 ans	21,134 jours		

Moyenne de l'âge des hommes décédés,	49 ans.
" du séjour "	1921 jours.
" de l'âge des femmes décédées,	56 ans 4 m.
" du séjour "	1765 jours.
Total de l'âge des décédés	51 ans 7 m.
" du séjour	1866 jours.

Les 160 malades qui restaient au 1^{er} janvier 1890, et les 56 entrées se répartissent comme suit :

* Malades venus de l'Hôpital cantonal, sur lesquels un n'était pas aliéné.

Etat civil des malades.

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	72	52	124
Mariés	27	17	44
Divorcés	3	3	6
Veufs	9	31	40
Inconnus.	1	1	2
Total	112	104	216

Age des malades.

	Hommes	Femmes	Total
De 20 ans.	1	—	1
21 à 30 "	12	11	23
31 à 40 "	28	18	46
41 à 50 "	33	30	63
51 à 60 "	24	20	44
61 à 70 "	13	15	28
71 à 80 "	1	7	8
81 à 90 "	—	2	2
91 à 97 "	—	1	1
Total.	112	104	216

Nationalité.

	Hommes	Femmes	Total
Genevois	84	79	163
Suisses d'autres cantons { domiciliés dans le canton	6	5	11
{ non domiciliés "	3	2	5
{ domiciliés dans le canton	12	14	26
Etrangers { non domiciliés "	7	4	11
Total.	112	104	216

PROFESSION DES MALADES

	Hommes	Femmes	Total
Agriculteurs, manœuvres, journaliers	19	4	23
Jardiniers.	6	—	6
Graveurs, bijoutiers, horlogers, monteurs de boîtes, faiseurs de ressorts	21	7	28
Entrepreneurs, ouvriers en bâtiments, menuisiers, ébénistes	7	—	7
Mécaniciens, serrurriers, forgerons	2	—	2
Cordonniers	—	1	1
Tailleuses, modistes, lingères	—	13	13
Voituriers, charrons	4	—	4
Boulangers, pâtisseries, bouchers, cuisiniers	—	1	1
Repasseuses, blanchisseuses	—	5	5
Hommes de lettres, avocats, agents d'affaires	9	—	9
Instituteurs, régents	—	8	8
Négociants, commis	13	1	14
Domestiques	—	11	11
Professions diverses	10	6	16
Rentiers	3	5	8
Sans professions	18	42	60
Total	112	104	216

GENRE D'ALIENATION

Maladies congénitales.

	Hommes	Femmes	Total
Idiotie et imbecilité.	16	10	26

Dégénérescences constitutionnelles.

Formes diverses.	14	7	21
------------------	----	---	----

Maladies acquises.

A. Emotionnelles.

	Hommes	Femmes	Total
1. Primaires : Dépression.			
Mélancolie simple	1	1	2
» anxieuse	1	3	4
» stupide	—	1	1

Exaltation.

Manie aiguë	3	5	8
Exaltation maniaque	4	3	7

2. Secondaires.

Manie périodique	2	1	3
Démence	33	24	57

B. Non émotionnelles.

Folie primaire	—	3	3
Délire systématisé	30	44	74
Hypocondrie	—	1	1

C. Autres formes.

Paralyse générale	8	—	8
Folie circulaire	—	1	1

Total.	112	104	216
--------	-----	-----	-----

Parmi ces malades, 2 hommes et 1 femme sont atteints d'épilepsie.

Le nombre le plus élevé de malades a été de 170 le 26 juin, le plus bas de 153 du 14 au 16 avril. Du 14 août au 21 décembre, la maison des aliénés a dû refuser les malades femmes, le quartier attribué à ce sexe étant constamment au complet.

Le total des journées de malades a été de 59,048, dont 29,628 journées d'hommes et 29,420 journées de femmes.

La moyenne du séjour des malades a été de $273 \frac{1}{3}$ jours, et celle du nombre des malades en traitement chaque jour, de $161 \frac{77}{365}$.

Le nombre de journées des malades, de la direction, du médecin interne et des employés, donne un total de 69,267 journées, lequel, divisé par le chiffre des dépenses pour comestibles et boissons, fait ressortir le prix de la journée à 0,76 ³⁸/₁₀₀ centimes.

Au 31 décembre 1890, il restait 157 malades en traitement, soit 75 hommes et 82 femmes, sur lesquels 4 hommes et 4 femmes étaient présumés curables.

Le service religieux protestant a été fait régulièrement par le chapelain de l'établissement, M. le pasteur Jaquet, et MM. les ecclésiastiques catholiques ont apporté les secours religieux aux malades de leur confession chaque fois qu'ils ont été réclamés par les parents.

Par arrêté du Conseil d'Etat du 27 mai, confirmé le 21 novembre 1890, M. Laurent Monnier a été nommé

Les dépenses faites par le Conseil Cantonal pour le compte de l'établissement ne nous ont pas été communiquées nous n'avons pu établir de compte de revient du prix total de la journée
La Direction

médecin-assistant interne, en remplacement de M. Ernest Pronier, démissionnaire.

La bibliothèque des malades se composait, au 31 décembre 1889, de 1207 volumes; il en a été acheté 57 avec l'allocation budgétaire, cinq généreux donateurs ont envoyé 47 volumes, et le Département de l'Instruction publique 12, ce qui porte le total des volumes à 1323.

La bibliothèque spéciale de la clinique de psychiatrie s'est aussi augmentée de cinq volumes.

Les distractions aux malades ont été les mêmes que l'année précédente : une soirée offerte à l'occasion de la fête de Noël et une conférence sur l'Escalade par M. le pasteur Jaquet. Ces distractions, soit fêtes, soirées, ou conférences, produisent le meilleur effet sur un certain nombre de malades : il serait à désirer qu'elles fussent plus fréquentes.

Le Conseil d'Etat s'est vivement préoccupé de la question d'une nouvelle maison pour les aliénés, devenue nécessaire par l'exiguïté de l'établissement actuel, ainsi que par les besoins de notre époque. La Commission consultative, nommée le 9 novembre 1888, a été chargée de préavis sur le choix de l'emplacement ainsi que sur le meilleur système à adopter pour le futur établissement.

Le Conseil d'Etat s'est adressé à plusieurs établissements similaires de l'étranger, pour obtenir des renseignements précis sur le coût, les plans, le système d'exploitation et le rendement.

Par lettre du 9 décembre 1890, le docteur Fetscherin se met à la disposition du Conseil d'Etat pour lui donner son avis sur les emplacements à choisir pour une maison d'aliénés.

Par lettre du 10 décembre, le ministre suisse à Berlin informe qu'il a prié le ministre des Affaires étrangères de Prusse de lui fournir les renseignements demandés par lettre du 29 novembre, au consul suisse à Leipsig, concernant l'asile d'aliénés d'Alt-Scherbitz, et qu'il les transmettra sitôt reçus.

En date du 24 décembre, le consul suisse de Munich transmet une copie de la lettre que la Direction de l'établissement d'aliénés de Gabersel, près de Wasserbourg (Hte-Bavière), lui a adressée en réponse à la lettre du Conseil d'Etat du 12 décembre; il transmet en outre les rapports, prospectus, livres des plans et plans détachés de cet établissement.

Dans sa séance du 26 décembre, le Conseil d'Etat a entendu un rapport de MM. Archinard et Dumur sur les terrains qui pourraient être utilisés pour y construire un nouvel asile; il a également eu connaissance du préavis de la Commission, recommandant l'achat de la propriété de Bel-Air (Chêne) dans le plus bref délai. L'importance des questions soulevées tant au point de vue financier qu'à celui technique et médical exige du Conseil d'Etat une étude approfondie.

Dépenses de la Maison cantonale des Aliénés

Budget.	Fr. 85,820 —	87,020 —
Crédits supplémentaires	12,000 —	
Dépensé	Fr. 82,157 30	

	Voté	Depensé
Traitements.	Fr. 15,920 —	15,864 55
Nourriture, direction, médecin, employés et malades	50,000 —	52,811 —
Combustible	5,400 —	124 —
Meubles et ustensiles Budget	2,500	2,766 05
Crédit supplémentaire	300	
Lingerie	1,600 —	331 90
Literie	1,500 —	1,401 90
Eclairage	800 —	145 40
Blanchissage Budget	800	810 65
Crédit supplémentaire	150	
Médicaments	1,500 —	1,597 65
Exploitation du Domaine rural. Budget	3,000	3,750 —
Crédit supplémentaire	750	
Frais divers	2,500 —	2,016 35
Bibliothèque	300 —	— 75
	Fr. 82,157 30	

Nous ne possédons pas le chiffre des dépenses faites par l'Economet cantonal pour le compte de l'Etablissement. Pour que le tableau ci-dessus soit juste il faudra les ajouter.

complet

Recettes de la Maison cantonale des Aliénés

Budget	Fr. 100,045 —
Recettes	» 98,146 75
Reprises des années antérieures	Fr. 554 80
Remboursement des journées suivant détail ci-dessous	» 84,537 50
Produit brut du Domaine	» 13,018 85
Frais d'éclairage payés par la commune de Plainpalais	» 35 60
	Fr. 98,146 75

Le compte des journées se compose de :

45,025 journées à Fr. 1.20 . . .	Fr. 54,030 —
365 » » 1.40 . . .	511 —
4,635 » » 1.50 . . .	6,952 50
4,132 » » 2.— . . .	8,264 —
2,119 » » 2.50 . . .	5,297 50
1,341 » » 3.— . . .	4,023 —
683 » » 3.50 . . .	2,390 50
365 » » 4.— . . .	1,460 —
321 » » 5.— . . .	1,605 —
62 » » 6.— . . .	372 —
89,048 journées de malades.	Fr. 84,903 50
A déduire journées non remboursées	» 368 —
Total Fr. 84,537 50	

Le compte de reprises de l'année 1889 s'élevait à . . . Fr. 554 80
qui a été perçu en 1890.

Il reste dû par un particulier pour l'exercice 1890 . . . Fr. 368 —

Le produit brut total s'est élevé en 1883 à Fr.	79,248 70
1884 »	84,404 40
1885 »	88,101 60
1886 »	95,177 35
1887 »	96,455 15
1888 »	100,792 10
1889 »	97,245 30
1890 »	98,146 75